



ÊTES VOUS SUR LA LISTE ÉLECTORAL ?

Pour exercer votre droit de vote, nous vous invitons les électrices et les électeurs à vérifier votre inscription sur la liste électorale. Cela peut se faire en appelant au bureau municipal à partir d'octobre.

Si vous remplissez les conditions pour voter mais, que votre nom n'est pas inscrit sur la liste électorale ou que vous constatez une erreur, vous pourrez corriger cette situation lors de la Commission de révision, date à venir.

En cette année électorale, **il est très important de faire son changement d'adresse sans tarder afin de pouvoir voter lors des élections municipales de cet automne.**

Les changements d'adresse peuvent être faits en ligne, à l'aide du [Service québécois de changement d'adresse](#), ou par téléphone, au 1 888 ÉLECTION.

Après le 1^{er} septembre, les électrices et les électeurs devront se déplacer devant la commission de révision pour s'inscrire ou modifier leur inscription en vue des élections du 2 novembre 2025.